



Ottawa, Canada

Voyage du premier ministre au Moyen-Orient et en Europe	1
Usine canadienne aux États-Unis	2
"Cosmos 954": l'Union soviétique dédommagera le Canada	3
Le Canada participe à un projet de cultures céréalières au Kenya	3
Accord franco-canadien en matière de sécurité sociale	3
Bureautique canadienne	3
Collaboration canado-chinoise dans l'exploitation de l'or	4
Le ministre de la Défense visite le quartier général du NORAD	4
Aide canadienne au CICR	4
Pêche — mesures en vue de réduire les faux rapports	4
Dernier hommage au vingt et unième gouverneur général du Canada	5
Expérience de fertilisation aérienne	6
Tour du monde en 74 jours	6
Exportation de viande chevaline	6
Réduire la paperasserie	6
Décoration américaine à Terry Fox	6
La chronique des arts	7
Nouvelles brèves	8

Voyage du premier ministre au Moyen-Orient et en Europe

Le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, est rentré récemment d'un voyage de dix jours (15-24 novembre) au Moyen-Orient et en Europe, qui l'a conduit en Arabie saoudite, au Yémen du Nord, en Égypte, en République fédérale d'Allemagne et en France.

Le voyage de M. Trudeau a commencé par une visite officielle de quatre jours en Arabie saoudite, effectuée à l'invitation du roi Khalid ibn Abdul-Aziz et du prince héritier et vice-premier ministre, S.A.R. Fahd Ibn'Abd al-Aziz.

A Riyad, le premier ministre a été reçu par le roi Khalid et a eu des entretiens avec le prince Fahd sur les relations bilatérales et sur les questions internationales intéressant les deux pays.

Ont participé aux entretiens, du côté saoudien: le prince Abdullah Ibn 'Abd al-Aziz, deuxième vice-premier ministre et commandant de la garde nationale; le

cheikh Ahmad Zaki Yamani, ministre du Pétrole et des Ressources minérales; le cheikh Mohamed Aka al-Khail, ministre des Finances et de l'Économie nationale; le cheikh Hisham Nazer, ministre de la Planification; le cheikh Abdul Rahman Mansouri, sous-ministre des Affaires étrangères pour les questions politiques; l'ambassadeur Mamun Kheiryal Kabbani, chef de la Division occidentale, ministère des Affaires étrangères; M. Abdul Latif Maymani, conseiller au ministère des Affaires étrangères.

La délégation canadienne comprenait les personnes suivantes: M. William Jenkins, ambassadeur du Canada en Arabie saoudite; M. James Coutts, premier secrétaire du premier ministre; M. Michael Shenstone, sous-secrétaire d'État adjoint aux Affaires extérieures; M. Lawrence Smith, sous-secrétaire d'État adjoint aux Affaires extérieures; M. Robert Fowler, secrétaire adjoint du cabinet; M. Edward Johnson, chef de cabinet du premier ministre; M. Patrick Gossage, secrétaire de presse du premier ministre; M. David McCracken, ministre-conseil, ambassade canadienne, Djeddah.



Photolaser Presse canadienne

Le prince Abdullah Ibn 'Abd al-Aziz (à droite) deuxième vice-premier ministre d'Arabie saoudite et commandant de la Garde nationale, accompagne le premier ministre Trudeau et son fils Sacha lors de leur séjour en Arabie saoudite. Au second plan, l'on reconnaît l'ambassadeur du Canada dans ce pays, M. William Jenkins.

Communiqué commun

Dans un communiqué commun publié le 18 novembre, les deux délégations se sont dites satisfaites du rythme de développement des relations bilatérales entre leurs pays, faisant remarquer qu'elles ont pris naissance il y a quelques années seulement. Elles ont affirmé leur conviction que la coopération continuerait entre les deux pays dans tous les domaines, pour le bénéfice des deux pays et de leur population. Les deux parties ont exprimé l'opinion que certaines caractéristiques communes au Canada et à l'Arabie saoudite, notamment l'étendue de leur territoire, la dispersion de la population et les conditions climatiques et géographiques difficiles, pourraient faciliter cette coopération.

Les deux parties ont passé en revue les problèmes qui sévissent au Moyen-Orient

C'était ce jour...

La sanction royale était donnée, le 10 décembre 1949, à une loi accordant à la Cour suprême du Canada la juridiction finale pour toutes les causes judiciaires. Auparavant, l'on pouvait en appeler en dernière instance au British Privy Council, sauf dans le cas, depuis 1933, des causes criminelles.

ainsi que la situation économique internationale et discuté de questions économiques internationales. Elles attachent, dit le communiqué, une grande importance à la solution juste et rapide des problèmes du Moyen-Orient et de la Palestine. Elles ont reconnu que la continuation du conflit ajoute à la complexité des autres problèmes de la région et représente une menace pour la paix et la stabilité mondiales, et qu'il incombe spécialement à la communauté internationale de s'efforcer d'y apporter une solution de toute urgence...

Questions économiques

Le premier ministre Trudeau, qui présidera l'été prochain au Canada le Sommet des sept pays industrialisés, s'est attaché tout particulièrement à consulter le prince Fahd sur les vues du Royaume sur les grandes questions économiques internationales, poursuit le communiqué.

Les deux hommes d'État ont réaffirmé la grande importance qu'ils attachent à la stabilité de l'économie mondiale, qui requiert des efforts inlassables pour juguler l'inflation. Ils ont par ailleurs convenu de la nécessité de renforcer les politiques, tant nationales qu'internationales, visant à mettre en valeur des sources d'énergie autres que le pétrole et à encourager une consommation moindre de ressources naturelles limitées. Les deux parties ont en outre déclaré que des efforts internationaux sincères s'imposaient en vue de l'instauration d'un nouvel ordre économique international plus équitable. A cette fin, elles ont convenu de la nécessité de soutenir et d'encourager les négociations globales sur les problèmes économiques internationaux qui doivent avoir lieu à l'ONU, de même que le sommet Nord-Sud sur les questions économiques internationales qui doit se tenir au Mexique.

La partie saoudienne a exprimé sa satisfaction face au rôle constructif joué par le Canada, au sein des instances internationales, pour la réalisation de ces objectifs. La partie canadienne, faisant remarquer le rôle joué par le Royaume d'Arabie saoudite en sa qualité de principal exportateur mondial de pétrole et de grande puissance financière internationale, a exprimé sa satisfaction face aux politiques adoptées par ce pays, lesquelles ont contribué à la stabilité de l'économie mondiale. Les deux parties ont dit vouloir une coopération et une consultation plus étroites sur les grandes questions internationales d'ordre économique, y compris



Photolaser Presse canadienne

Après les entretiens sérieux, la détente. Promenade à dos de chameau en Égypte.

l'aide aux pays en voie de développement, par l'intermédiaire des institutions nationales et internationales existantes.

Les deux parties ont noté le rôle important des relations économiques dans le plan global de coopération étroite entre les deux pays et rappelé l'issue heureuse de la réunion du Comité économique mixte Canada-Arabie saoudite tenue en juin à Ottawa, continue le communiqué. Elles ont également pris acte de l'intensification du volume des échanges commerciaux entre les deux pays. Dans ce contexte, la partie canadienne s'est dite intéressée à participer à des projets envisagés dans le troisième Plan quinquennal de développement de l'Arabie saoudite. La partie saoudienne a exprimé son appréciation du rôle joué par la technologie canadienne dans l'essor économique du Royaume et exprimé un vif intérêt pour de nouvelles initiatives canadiennes qui faciliteraient le transfert de techniques à l'Arabie saoudite et la formation de cadres saoudiens dans divers domaines de développement.

Les deux parties se sont réjouies des efforts déployés pour étendre le rôle du secteur privé dans la coopération économique, commerciale et technique entre les deux pays.

Pendant sa visite, le premier ministre Trudeau a eu des entretiens privés avec le prince Saoud al-Faaisal, le cheikh Ahmad

Zaki Yamani, le cheikh Mohamed Aba al-Khail et Son Excellence Hisham Nazer.

Le premier ministre du Canada a exprimé au prince Fahd sa gratitude pour l'hospitalité et l'accueil chaleureux qui lui ont été offerts, ainsi qu'aux membres de sa délégation, pendant leur séjour, et a invité le prince Fahd à venir en visite au Canada.

Yémen du Nord, Égypte et Europe

A l'issue de sa visite en Arabie saoudite, le premier ministre Trudeau s'est rendu, le 19 novembre, au Yémen du Nord où il a rencontré le président Ali Abdullah Salih et le premier ministre Abdul-Karim al-Iriani.

De retour de la péninsule arabique, M. Trudeau a visité l'Égypte où il a eu des entretiens avec le président Anwar Sadate, au Caire.

Au retour de son voyage au Moyen-Orient, M. Trudeau s'est arrêté en République fédérale d'Allemagne et en France pour rencontrer, à Bonn, le chancelier fédéral, M. Helmut Schmidt, et, à Paris, le président Valéry Giscard d'Estaing et le premier ministre, M. Raymond Barre. Ces dernières visites, de caractère privé, ont donné au premier ministre l'occasion d'évoquer diverses questions d'actualité avec ses partenaires européens, dont la préparation du Sommet économique d'Ottawa et certaines questions liées au dialogue Nord-Sud.

Usine canadienne aux États-Unis

Raritan River Steel Co a ouvert récemment une nouvelle installation d'aciérage et de laminage à Perth Amboy, aux États-Unis. Cette installation, d'une valeur de \$140 millions, appartient à un consortium canadien et elle a été construite en grande partie grâce à un apport de fonds et de compétences du Canada.

La société Ferrco Engineering Ltd., de Whitby (Ontario), s'est occupée de la gestion du projet, de l'ingénierie et de l'approvisionnement. Cette transaction a procuré 1 350 années-personne à Ferrco et à plus de 130 autres entreprises canadiennes oeuvrant dans les domaines de l'ingénierie, de l'aciérage et de la fabrication d'équipement électrique.

Raritan River Steel Co. et Ferrco Engineering Ltd. sont toutes deux des filiales à part entière de Co-Steel International Ltd., de Whitby (Ontario).

"Cosmos 954": l'Union soviétique dédommagera le Canada

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, a annoncé que les négociateurs canadiens et soviétiques, réunis à Ottawa, avaient paraphé, le 21 novembre, un accord en vertu duquel l'Union soviétique paiera au gouvernement du Canada la somme de \$3 millions, en dédommagement de toutes les questions et réclamations découlant de la désintégration du satellite soviétique *Cosmos 954* au-dessus du territoire canadien en janvier 1978.

L'Accord sera soumis, pour approbation, aux gouvernements du Canada et de l'Union soviétique. S'il est approuvé, on s'attend qu'un protocole officiel sera signé au début de 1981.

Le Canada participe à un projet de cultures céréalières au Kenya

Avec la collaboration de l'Université du Manitoba, le Canada aidera les petits agriculteurs du Kenya à accroître leur production de céréales vivrières et de graines de colza.

Des fonds de \$1 469 268, octroyés par l'Agence canadienne de développement international (ACDI), permettront à l'Université du Manitoba d'envoyer au Kenya des scientifiques et des techniciens agricoles. Ceux-ci prendront part au Projet de recherche de Njoro entrepris en vue d'améliorer les méthodes de recherche et de production de blé et de colza, et de contribuer à la formation de Kényens au Canada. Il s'agit d'un projet échelonné sur cinq ans.

L'Université du Manitoba, à Winnipeg, a été choisie pour exécuter ce projet à cause du succès qu'elle a déjà obtenu dans le cadre d'un projet de blé au Kenya, de son dévouement à la cause de la formation professionnelle et de son prestige en tant qu'établissement d'enseignement supérieur.

L'Université a acquis une renommée internationale pour avoir mis au point le triticale, céréale résultant d'un croisement du blé et du seigle. Entre 1965 et 1974, l'Université a réalisé avec succès, pour le compte de l'ACDI, un programme de culture expérimentale du blé au Kenya. Le programme comprenait également la formation de scientifiques Kényens au Canada.

Accord franco-canadien en matière de sécurité sociale

Le Canada et la France ont signé un Arrangement administratif comportant toutes les modalités d'application de l'Accord en matière de sécurité sociale entre ces deux pays, signé à Ottawa le 9 février 1979.

L'Accord Canada-France coordonne l'application de la Loi sur la sécurité de la vieillesse et du Régime de pensions du Canada, d'une part avec l'application des régimes français de sécurité sociale, d'autre part en ce qui touche les prestations de vieillesse, d'invalidité, de survivant et de décès.

Cet accord permet aux personnes qui résident ou qui ont résidé au Canada et en France d'additionner les crédits de sécurité sociale acquis sous la législation sociale des deux pays afin de remplir les conditions minimales exigées pour ouvrir droit aux prestations de l'un ou des deux pays. Il comble ainsi les lacunes dans la couverture de sécurité sociale qui pourraient survenir à la suite du déplacement d'une personne d'un pays à l'autre.

L'Accord prévient également le double assujettissement, situation qui obligerait un travailleur à cotiser aux régimes de

sécurité sociale de deux pays à la fois. Une personne, désignée par son employeur canadien pour travailler en France ou vice versa, peut maintenant conserver sa protection de sécurité sociale et ne contribuer qu'au système de sécurité sociale d'un seul pays.

Les résidents du Canada qui ont déjà résidé ou travaillé en France et qui désirent bénéficier des dispositions de l'Accord peuvent communiquer avec le bureau des Programmes de sécurité du revenu le plus près de chez eux. Les résidents français s'adresseront au Centre de sécurité sociale des travailleurs migrants, à Paris.

Dans le cadre de l'Accord Canada-France, une entente a été signée entre le Québec et la France afin de permettre aux personnes qui contribuent au Régime de rentes du Québec d'en retirer les mêmes avantages que ceux offerts par le Régime de pensions du Canada. Les personnes qui ont cotisé au Régime de rentes du Québec devront s'adresser aux bureaux de la Régie des rentes du Québec afin d'obtenir les renseignements nécessaires.

Bureautique canadienne

Le ministre des Communications, M. Francis Fox, a annoncé récemment le lancement d'un programme fédéral de plusieurs millions de dollars destiné à conquérir, d'ici 1985, au Canada et à l'étranger, une part importante du marché en pleine expansion du matériel électronique du bureau de l'avenir.

Dans le bureau électronique, le "bureau de l'avenir" comme on l'appelle quelquefois, les classeurs seront remplacés par des mémoires électroniques, les machines à écrire par des machines télécommunicantes de traitement des textes et les photocopieuses par des copieuses/imprimantes "intelligentes". La vitesse des échanges, actuellement limitée par celle du transfert du papier, atteindra celle de la lumière.

Ce nouveau programme a pour objet de stimuler et de coordonner les activités des petites et moyennes entreprises électroniques canadiennes de pointe et de les aider à conquérir leur part du marché.

"Si nous voulons que le Canada reste concurrentiel face à ses principaux partenaires commerciaux, nous devons amé-

liorer la productivité et l'efficacité de nos bureaux", a déclaré M. Fox. Selon lui, "les composantes du bureau électronique de l'avenir existent déjà et le programme en question devrait permettre d'en rationaliser la production."

Le Programme comprendra deux phases. La phase I, qui débute immédiatement, durera deux ans et disposera d'un budget de quelque \$2,5 millions. Gouvernement et industrie oeuvreront de concert à la mise au point de systèmes de "bureautique", à l'organisation d'essais et à la formulation d'une stratégie industrielle détaillée, en même temps que seront effectuées des recherches sur les aspects technologiques, éthologiques, sociaux et économiques de cette nouvelle réalité.

Fonction de la réussite de la phase I, la phase II bénéficiera en principe d'un financement de \$10 millions provenant du ministère des Communications. Démarrant en 1982, elle viserait d'abord à la mise au point d'un matériel électronique de bureau varié qui serait mis à l'essai dans les bureaux ministériels, puis assurait le suivi des recherches et des mises au point.

Collaboration canado-chinoise dans l'exploitation de l'or

Une firme canadienne de Vancouver (Colombie-Britannique), Wright Engineers Limited, est chargée d'étudier les possibilités d'exploitation d'une mine d'or qui se trouve dans la province de Shandong (République populaire de Chine). Il existe déjà deux mines dans cette région où l'on exploite depuis longtemps ce minerai précieux qu'est l'or.

Une équipe d'experts canadiens des mines a effectué un voyage en Chine en vue de l'étude, et des ingénieurs chinois des mines sont venus au Canada pour fournir les données complémentaires nécessaires.

La firme Wright Engineers Limited est chargée non seulement d'évaluer les données et l'information disponibles sur la mine à exploiter, mais aussi d'évaluer les besoins en données supplémentaires et de déterminer la méthode de collecte des données. Grâce à ces informations (et moyennant le feu vert de Pékin), l'équipe procédera à la conception des plans et des méthodes de fonctionnement de la mine

et des autres installations requises pour l'extraction de l'or.

Tant que les données n'auront pas été réunies et analysées, les dimensions de l'usine ne seront pas connues, mais elles devraient permettre d'atteindre une production quotidienne de 1 000 à 2 000 tonnes.

On procède actuellement à l'évaluation de la teneur en or du minerai et à l'analyse des résultats du forage d'environ 80 trous de mine.

On prévoit que la firme Wright Engineers Limited s'occupera non seulement de la mine et de l'usine, mais qu'elle conseillera son client en matière de matériel de manutention et de design, de matériel ultra-moderne de contrôle de la pollution, et qu'elle procédera à une évaluation de l'utilisation de l'eau de mer pour le traitement du minerai, de l'égouttement des eaux de la mine, de l'approvisionnement et du traitement de l'eau.

(Tiré d'un article publié dans *Canada Commerce*.)

Aide canadienne au CICR

Le Canada fera don de \$2 millions au Comité international de la Croix-Rouge (CICR) pour aider les victimes des désastres causés par l'homme en Afrique.

Le président intérimaire de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), Mme Catley-Carlson, a indiqué que le CICR recevrait immédiatement \$1 million en espèces; le solde sera versé en janvier prochain, sous réserve de l'approbation du budget supplémentaire.

Le CICR apporte aide et protection à quelque 350 000 victimes de conflits intérieurs et internationaux dans 12 pays d'Afrique; la souffrance généralisée et le déplacement de milliers de civils l'ont incité à consolider ses activités en Afrique, afin de présenter à la communauté internationale des donateurs un programme global pour l'ensemble du continent.

Le CICR devra réunir quelque 50 millions de francs suisses (\$35 millions) en 1980 pour porter secours et donner une aide médicale aux personnes les plus durement touchées.

Le ministre de la Défense visite le quartier général du NORAD



Installé à l'une des consoles du Centre souterrain des opérations de combat, du Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD), le ministre de la Défense, M. Gilles Lamontagne, est instruit des opérations du NORAD par le Commander-in-chief, le lieutenant général James V. Hartinger du United States Air Force; le commandant en chef adjoint, le major général Kenneth Thorneycroft (à gauche) est également présent. Le ministre de la Défense a visité le quartier général du NORAD à Colorado Springs, aux États-Unis, où il a assisté à des séances d'information ainsi qu'à des réunions avec le contingent canadien qui y est affecté.

Pêche — mesures en vue de réduire les faux rapports

Les bateaux de pêche étrangers trouvés coupables d'avoir produit de faux rapports de leurs prises dans la zone de pêche de 200 milles du Canada se verront imposer des peines plus sévères, a annoncé le ministre des Pêches et des Océans, M. Roméo LeBlanc.

Pour réduire les faux rapports, les nouvelles mesures prévoient le déchargement de toute la cargaison, dans le cas de poisson salé, afin d'établir exactement la quantité à bord et d'obtenir les preuves nécessaires pour les poursuites devant les tribunaux. (Il est difficile d'évaluer le poids du poisson salé, puisque le volume du poisson diminue à chaque étape du processus de salage.)

Lorsque des poursuites sont intentées pour faux rapports, quelle que soit l'espèce du poisson, la Couronne peut demander la saisie de toutes les prises à bord, plutôt que la quantité en surplus.

Si un capitaine est trouvé coupable de faux rapports, le permis d'exploitation du bateau dans la zone canadienne est annulé pour le reste de l'année pendant laquelle l'infraction a été commise et aucun permis ne lui sera délivré l'année suivante.

La chronique des arts

Dernier hommage au vingt et unième gouverneur général du Canada

Pendant trois jours, les Canadiens ont défilé pour rendre un dernier hommage à l'ex-gouverneur général Jules Léger, décédé le 22 novembre à Ottawa des suites d'une seconde congestion cérébrale.

Personnalités politiques, membres du corps diplomatique et simples citoyens se sont recueillis devant le cercueil fermé, recouvert du drapeau canadien, et exposé dans la pièce du parlement qui servit de bureau à M. Léger, il y a 40 ans, lorsqu'il était conseiller du premier ministre Mackenzie King.

À la demande de la famille, les funérailles d'État ont eu lieu dans la plus grande simplicité, le 27 novembre à Ottawa. Après les 19 coups de canon, le cortège a quitté la colline parlementaire, au son de l'ouverture de la marche funèbre de Chopin, pour se rendre à la basilique Notre-Dame d'Ottawa, où les funérailles ont revêtu un caractère oecuménique.

Le cortège était escorté de la Gendarmerie royale du Canada, d'une garde d'honneur militaire et de porteurs honoraires.

Plus de 1 200 personnes étaient réunies dans l'église pour participer à la messe de requiem célébrée par le cardinal Maurice Roy, primat du Canada et ami de longue date de la famille. Le frère du disparu, le cardinal Paul-Émile Léger, assistait à la cérémonie.

Mme Pauline McGibbon, ex-lieutenant-gouverneur de l'Ontario, le premier ministre Trudeau et l'archevêque d'Ottawa, Mgr Plourde, ont lu des textes tirés des Saintes Écritures.

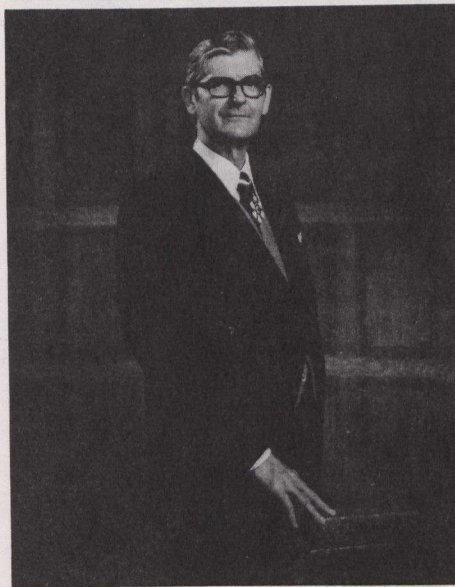
L'inhumation a pris place le lendemain à Valleyfield, près de Saint-Anicet, village natal de l'ex-gouverneur général, au cours d'une cérémonie privée.

Journaliste, haut fonctionnaire et diplomate, M. Jules Léger fut le vingt et unième gouverneur général du Canada, le quatrième Canadien et le deuxième Canadien français à occuper ce poste.

Gouverneur général (1974-1979)

Six mois après sa nomination au poste de gouverneur général, M. Jules Léger fut terrassé par une première congestion cérébrale. Il dut alors, à l'âge de 61 ans, réapprendre à parler en français et en anglais.

Son courage et sa ténacité lors de cette épreuve lui permirent de continuer à exercer son rôle de chef de l'État et de commandant en chef des Forces canadiennes. Il reçut aussi l'appui précieux de



M. Jules Léger, vingt et unième gouverneur général du Canada de 1974 à 1979.

son épouse. Ainsi, par exemple, lors de nombreuses cérémonies officielles, les Canadiens prirent l'habitude d'écouter le gouverneur général prononcer les premières phrases d'un discours dont Mme Gabrielle Léger terminait la lecture. Dès 1975, il consacrait à nouveau neuf heures par jour à son travail.

M. Léger mit à profit sa vaste expérience diplomatique et celle qu'il avait acquise dans ses fonctions de sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures pour "canadianiser" le rôle de gouverneur général.

Sous son mandat, la reine Elizabeth consentit à abandonner le privilège d'accréditer les diplomates canadiens à l'étranger, ainsi que la prérogative d'autoriser les déclarations de guerre et de signer des traités au nom du Canada.

M. Léger contribua à promouvoir l'art canadien, choisissant, par exemple, des tableaux d'artistes canadiens pour orner les murs de la grande salle à manger de Rideau Hall. C'est aussi à un peintre canadien, Jean-Paul Lemieux, qu'il fit appel pour exécuter son portrait officiel, tandis qu'il demanda à un artiste des Maritimes, Alex Colville, de dessiner son emblème (un hibou en vol surplombant une feuille d'érable et une couronne).

Pour encourager les compositeurs canadiens, il créa, en 1978, le Prix Jules-Léger pour la nouvelle musique de chambre.

La "canadianisation" s'est exprimée aussi par une simplification du protocole

de Rideau Hall. La résidence du gouverneur général s'ouvrit à de nombreux citoyens et, surtout, aux enfants. L'on modifia la cérémonie de la levée du Jour de l'an pour que les femmes y participent.

Journaliste, haut fonctionnaire, diplomate
Après des études de droit à l'Université de Montréal, M. Jules Léger obtint un doctorat d'université à La Sorbonne.

Tout au début de sa carrière, il fut rédacteur au quotidien de langue française d'Ottawa, *Le Droit*. Après son mariage, en 1938, il accepta une chaire de professeur à l'Université d'Ottawa qu'il conserva jusqu'en 1942, tout en faisant carrière dans la diplomatie. En 1940, il entra au ministère des Affaires extérieures à titre de troisième secrétaire et il fut détaché au cabinet de M. W.L. Mackenzie King qui cumulait les fonctions de premier ministre et de secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Membre de la mission canadienne au Chili de 1943 à 1947, il fut nommé premier secrétaire à Londres en février 1947.

Rappelé à Ottawa en 1949, il devint adjoint exécutif du premier ministre d'alors, M. Louis Saint-Laurent, avant d'être nommé, en 1951, sous-secrétaire d'État adjoint aux Affaires extérieures. Deux ans plus tard, il devenait ambassadeur du Canada au Mexique.

De retour à Ottawa en 1954, il occupa le poste de sous-secrétaire d'État aux
(suite à la page 8)



Le cercueil, porté par une garde d'honneur de la Gendarmerie royale du Canada, pénètre dans la basilique Notre-Dame.

Expérience de fertilisation aérienne

Pour la première fois, le ministère québécois de l'Énergie et des Ressources a procédé à une opération d'épandage aérien de fertilisant dans la région de Montmagny-L'Islet, au nord de Québec.

Le fertilisant utilisé est l'urée à grain forestier. Il se présente sous la forme de grains blancs dont le diamètre varie entre 6 et 8 millimètres. Ce fertilisant est composé d'azote à 46 p. cent, élément chimique qui favorise la croissance des végétaux.

Cette opération de fertilisation vise à favoriser la croissance des "arbres-plus", sélectionnés en raison de leur qualité, et qui serviront à la production de cônes, ou sur lesquels on prélèvera des greffons, à partir desquels l'essence pourra être produite dans des vergers à graines.

L'opération a été rendue possible grâce à des essais réalisés en 1976 par le Groupe de recherches interdisciplinaires en fertilisation des forêts, regroupant des chercheurs du Centre de recherches forestières des Laurentides, de la faculté de foresterie et géodésie de l'Université Laval (Québec), et du Service de la recherche du ministère québécois de l'Énergie et des Ressources.

Tour du monde en 74 jours

Soixante-quatorze jours et 51 minutes après avoir quitté Toronto, la Volvo bleue, blanche et rouge de Gary Sowerby et Ken Langley s'est rangée au pied de la tour du CN, à Toronto, le 19 novembre, après avoir effectué le tour du monde. (Voir *Hebdo Canada*, vol. 8, n. 40.)

Le tandem venait de parcourir 43 030 kilomètres soit quelque 460 kilomètres de plus que la circonférence de la terre, battant ainsi le record mondial de l'Américain Johnnie Parsons, qui avait réalisé le tour du monde en 102 jours.

Sowerby, 30 ans, est de Moncton (Nouveau-Brunswick) tandis que Langley, 29 ans, habite à Sydney (Nouvelle-Écosse).

"Nous avons atteint notre limite", a reconnu Sowerby devant les journalistes qui s'étaient portés à sa rencontre.

Depuis le 6 septembre, Sowerby et Langley ont traversé les États-Unis, l'Australie, l'Inde, le Pakistan, l'Europe et le Canada.

En Inde, les deux hommes ont vu des routes congestionnées, des inondations,

des tremblements de terre, des grèves et des émeutes.

En Allemagne de l'Est, comme leur visa ne leur permettait pas d'arrêter pour se reposer, ils ont dû rouler durant 41 heures d'affilée. Ils se sont rendus en Laponie, à l'intérieur du cercle Arctique.

D'Europe, ils sont descendus à Houston, au Texas, pour remonter jusqu'aux provinces maritimes et emprunter la route d'Ottawa et de Toronto.

Langley a expliqué aux journalistes que tous deux avaient fait un rêve et qu'ils l'avaient tout simplement réalisé.

Pour être inscrits dans le livre des records de Guinness, ils devaient parcourir une distance au moins égale à la circonférence de la terre, voyager dans les deux hémisphères et n'avoir recours qu'à une seule voiture et à un seul chauffeur.

Exportation de viande chevaline

Malgré le manque de popularité de la viande chevaline auprès des consommateurs canadiens, environ 75 000 chevaux sont abattus chaque année au Canada. Deux à 5 p. cent seulement de cette viande sont consommés au pays. Le reste est exporté vers le Japon et l'Europe (particulièrement en France).

La plupart des chevaux destinés à l'abattage sont des chevaux d'équitation en bonne santé mais dont les performances ne répondent plus aux attentes de leur propriétaire. Les chevaux de course sont aussi très recherchés. Les connaisseurs, d'ailleurs, préfèrent la viande de ces chevaux car elle est fine et tendre.

Tous les abattoirs de chevaux du Canada doivent importer des animaux des États-Unis pour satisfaire à la demande. Munis de certificats de santé émis par des vétérinaires américain et canadien, les animaux sont importés en remorques scellées. A leur arrivée à l'abattoir les bêtes subissent un nouvel examen par un vétérinaire. Chaque animal, qu'il soit canadien ou américain, est inspecté avant d'être abattu.

Le sceau "Canada approuvé" étant essentiel pour l'exportation, la plupart des abattoirs de chevaux sont sous inspection fédérale.

La viande chevaline destinée à l'étranger est généralement expédiée par avion à l'état frais dans des conteneurs spéciaux. En moins de deux jours le cheval abattu au Canada arrive sur la table des consommateurs européens et japonais.

Réduire la paperasserie

Le Bureau fédéral pour la réduction de la paperasserie a pris 58 mesures supplémentaires.

Le Bureau a décidé, entre autres, de supprimer, dès la fin de l'année, le registre quotidien tenu par les camionneurs.

Les mesures permettront aussi de faire des économies substantielles sur les frais d'entreposage: la durée de conservation de la plupart des documents sera de six ans seulement, à l'exception des registres de banques et d'institutions financières qui seront conservés dix ans, soit une réduction de cinq ans. Actuellement, le coût de l'entreposage est de \$500 millions.

En tout, les mesures annoncées pourraient réduire de \$200 millions la paperasserie fédérale dans le secteur commercial.

Le Bureau pour la réduction de la paperasserie, dont le mandat de deux ans vient de s'achever, a recommandé la création d'un comité interministériel spécial présidé par un représentant du Conseil du Trésor et comprenant des représentants des ministères de l'Industrie et du Commerce, de la Justice et des Archives publiques. Ce comité servirait d'arbitre final, analyserait les répercussions des lois sur la conservation de registres de mesures administratives, chercherait à connaître le point de vue des entreprises et contacterait les gouvernements provinciaux pour encourager l'uniformisation des registres. Le ministère ou l'organisme voulant que les entreprises conservent certains dossiers plus de six ans devrait avoir le feu vert de ce comité spécial.

Décoration américaine à Terry Fox

Un représentant du *Toronto Sun* a accepté, le 20 novembre, au nom de Terry Fox, la plus haute décoration de la Société américaine du cancer.

Le "Caducée de l'espoir" a été décerné à Fox pour avoir couru 5 300 kilomètres avec une jambe artificielle.

Parti de Saint-Jean (Terre-Neuve), Terry Fox devait se rendre à Vancouver, mais un cancer du poumon l'a obligé à s'arrêter à Thunder Bay, en Ontario.

Fox, qui est âgé de 22 ans, a perdu sa jambe droite en 1977, à cause du cancer.

Son marathon a permis de recueillir \$15 millions pour la Société canadienne du cancer.

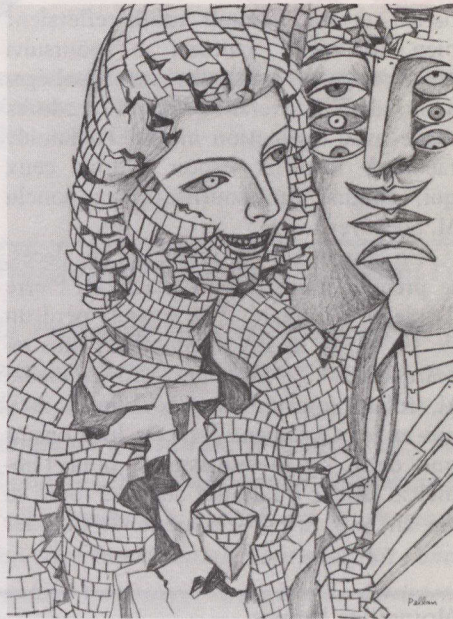
La chronique des arts

Dessins d'Alfred Pellan exposés

La Galerie nationale du Canada présente jusqu'au 18 janvier une exposition de 87 oeuvres d'Alfred Pellan réalisées à différentes époques de la carrière de l'artiste.

Pellan ayant affirmé un jour que son art reposait sur le dessin, l'Exposition réunit des oeuvres représentatives exécutées en couleurs ou en noir et blanc, au crayon, au fusain, à l'encre, ou encore grâce à l'emploi simultané de diverses techniques, de façon à illustrer l'évolution du dessin et ses liens avec la peinture.

La variété des modes d'expression de Pellan, virtuose de l'art figuratif ou abstrait, du portrait, de l'automatisme ou du dessin de série, témoigne aussi bien de sa parfaite connaissance technique que du génie inventif dont sont empreints les thèmes de son choix: jeunes femmes, nu féminin, visions érotiques ou surréalistes. On remarque notamment de nombreux dessins inspirés par la poésie surréaliste, qu'accompagne pour la première fois une solide documentation.



Alfred Pellan, Les Petits Justes, crayon.

Alfred Pellan est né à Québec en 1906. Il a étudié à l'École des beaux-arts de cette ville avant d'aller parfaire sa formation à Paris. (Voir *Hebdo Canada*, vol. 6, n. 7, 8 février 1978.)

Les chants de Schubert mis en valeur par quatre Montréalais

Parmi les nombreux concerts et récitals donnés à Montréal ces temps derniers, celui de l'ensemble vocal Arioso fait l'objet d'une critique élogieuse de Gilles Potvin dans *Le Devoir*.

L'Ensemble est formé de quatre chanteurs montréalais qui se sont regroupés pour faire connaître la musique de chambre vocale de Schubert: David Doane et Albert Huibers, ténors, Pierre Mollet, baryton, et Gaston Germain, basse. Les chanteurs sont accompagnés au piano par Suzanne Blondin.

Tout en regrettant le choix "un peu restreint de quatuors en alternance avec deux duos pour ténor et mezzo-soprano (Marie Lafrenière se joignant alors à David Doane)", M. Potvin note la remarquable interprétation de la *Staendchen* ou *Sérénade*, pas celle pour une voix qui est très connue mais une autre pour mezzo-soprano avec quatuor de voix d'homme et piano.

"Il faudrait des paragraphes pour vanter les beautés de pages comme *Der Gondelfahrer*, *Die Nacht*, *Die Nachtigall* et surtout *Das Dorfchen*. La proverbiale simplicité du musicien se retrouve dans ces oeuvres, les quatre voix s'épanouissant

dans leur registre le plus favorable, sans recherche indue de l'effet. Tout le programme, qu'il s'agisse des quatuors, duos ou de la *Sérénade*, laquelle fut bissée, témoignait d'une préparation soignée, laquelle se traduit par une exécution impeccable. En somme, un enchantement hélas trop bref que l'on espère se voir renouveler car la production de Schubert est relativement substantielle dans ce domaine", termine M. Potvin.

La Vallée aux mille sommets, film canadien de Norm Keziere a reçu, le 18 novembre, la plaque d'argent pour la meilleure image au Festival international du film de Monte-Carlo. Le film est une production de l'Office du tourisme de la Colombie-Britannique.

Le groupe des Sept fait l'objet d'un livre de Peter Mellen (traduction et adaptation françaises de Jacques de Roussan) publié aux éditions Marcel Broquer, La Prairie (Québec). Le Groupe réunit des peintres du début du XXe siècle dont les oeuvres s'inspirent principalement de paysages canadiens. Le dernier survivant du Groupe est Casson.

Nouveau film de Daryl Duke

La région de Montréal sert de décor à un nouveau film de Daryl Duke, réalisateur canadien bien connu.

Le film, *Hard Feelings* (ressentiment) raconte l'histoire de la fugue d'un adolescent dans les années 60, son cheminement à travers la période la plus tumultueuse de sa vie pour enfin aboutir à une certaine maturité.

Le scénario, tiré du best-seller de Don Bredes, a été écrit par W.D. Richter et John Hertzfeld. *Hard Feelings* est une production d'Astral Bellevue Pathé.

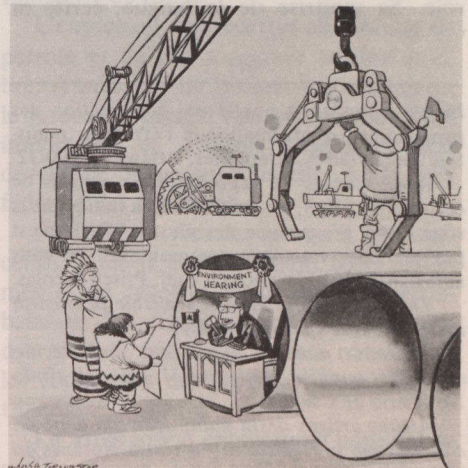
Sourire quotidien

Sous le titre *Sourire quotidien*, les Archives publiques du Canada présentent actuellement, à Ottawa, la première exposition majeure des Archives consacrée uniquement à la caricature.

L'Exposition regroupe quelque 80 caricatures exécutées par Duncan Macpherson entre 1954 et 1978, alors qu'il était à l'emploi du *Toronto Star*, et mettant en relief quelques événements et personnalités du monde politique des 20 dernières années. Elle se subdivise en huit thèmes: les chefs nationaux, les partis nationaux, l'économie, les scandales, l'unité nationale, la scène torontoise, les affaires internationales et les préoccupations sociales.

De nombreuses personnalités ont assisté, le 20 novembre, à l'inauguration de cette exposition par le ministre d'État (Multiculturalisme), M. Jim Fleming.

La collection Macpherson a été offerte aux Archives publiques par le *Toronto Star*. Elle comprend, au total, 1 220 caricatures.



Dernier hommage (suite de la p. 5)

Affaires extérieures pendant quatre ans jusqu'à sa nomination au poste d'ambassadeur et représentant canadien auprès de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et auprès de l'Organisation européenne de coopération économique.

Nommé successivement ambassadeur à Rome, en 1962, et en France, en 1964, il revint au Canada en 1968 après avoir été nommé sous-secrétaire d'État responsable des arts, de la culture, du bilinguisme, de l'éducation et de la citoyenneté. En 1973, au moment de sa nomination au poste de gouverneur général, il était ambassadeur en Belgique et au Luxembourg. Il quitta le poste de gouverneur général en janvier 1979.

Peu de temps avant sa mort, M. Léger avait mis la dernière main à un recueil de ses souvenirs de gouverneur général. Il avait entrepris, par ailleurs, la rédaction d'un essai sur le Conseil privé, dans lequel il suggérait le rôle que celui-ci pouvait jouer.

Messages de condoléances

De nombreux messages de condoléances et déclarations ont afflué à l'annonce du décès de M. Léger.

Dans un télégramme de condoléances au Canada, la reine Elizabeth souligne que M. Léger s'était mérité l'admiration de tous par le grand courage qu'il avait manifesté à la suite de sa maladie. La Reine a également envoyé un message à Mme Léger.

L'actuel gouverneur général du Canada, M. Edward Schreyer, a fait l'éloge de son prédécesseur, citant ses nombreux talents et son grand dévouement au Canada. M. Schreyer a rappelé que M. Léger avait su imprimer un nouveau cachet à son rôle. Sa maîtrise de la langue, écrite et

parlée, et son humour subtil reflétaient bien sa vaste culture, a poursuivi M. Schreyer. Non seulement, M. Léger a su, dans l'adversité, s'acquitter de sa tâche avec distinction mais il l'a fait de façon à insuffler espoir à tous ceux qui, comme lui, souffraient, a conclu M. Schreyer.

En apprenant la nouvelle du décès, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déclaré: "Le Canada perd un de ses fils et de ses serveurs les plus remarquables". "Serveur du Canada, M. Jules Léger n'a jamais oublié ses racines et les Canadiens français lui doivent une dette de reconnaissance pour l'immense labeur qu'il aura déployé toute sa vie en leur faveur", a ajouté le premier

ministre. M. Trudeau a aussi souligné le rôle joué par M. Léger au début des années 70 pour doter le Canada d'une loi sur les langues officielles et d'une politique culturelle.

Le chef de l'Opposition aux Communes, M. Joe Clark, a déclaré que les Canadiens n'oublieraient pas le dévouement de M. Léger, ni sa générosité d'esprit, tandis que le chef du Nouveau Parti démocratique, M. Broadbent, a souligné la noblesse de M. Léger, qui croyait profondément en la dualité du Canada. "Il nous manquera pour la simplicité et la sérénité qu'il a apportées à une vie consacrée au service du public et qui a culminé dans la fonction de gouverneur général", a conclu M. Broadbent.

Nouvelles brèves

L'avion d'affaires *Challenger* de la firme Canadair a reçu le 10 novembre son certificat d'homologation de la Federal Aviation Administration (FAA) des États-Unis. La FAA a décerné ce certificat après avoir soumis le *Challenger* à 32 heures de vol d'essai à Mojave (Californie). Le *Challenger* avait reçu un certificat équivalent, il y a trois mois, du ministère canadien des Transports. Canadair a déjà 180 commandes pour le modèle standard ou le modèle allongé du *Challenger*, signale le communiqué de la Compagnie. Quelque 130 d'entre elles sont des commandes fermes.

Le Canada versera \$165,6 millions à l'Association internationale de développement, section de la Banque mondiale, a promis le ministre des Finances, lequel a renouvelé la promesse canadienne d'établir une nouvelle société qui aiderait les pays pauvres à trouver du pétrole. Le montant mentionné par M. MacEachen est le premier versement d'une somme \$601,8 millions promise pour les trois prochaines années.

Le ministre des Finances a annoncé le 3 novembre que le taux de rendement des Obligations d'épargne du Canada a été porté de 10,50 à 11,50 p. cent, pour un an, à compter du 1er novembre 1980. Le taux de 10,50 p. cent s'appliquera aux années subséquentes. Le nouveau taux s'appliquera aux Obligations d'épargne du Canada de l'émission 1980-1981, présentement offertes au public, ainsi qu'aux obligations des dix émissions non échues en circulation, dont celle de 1968-1969. Le taux de rendement de l'émission

1980-1981 avait été établi, le 12 septembre dernier, à 10,50 p. cent pour chacune des sept années à l'échéance en 1987. La majoration annoncée reflète les fluctuations de taux d'intérêt sur les instruments d'épargne à court terme survenues depuis cette date.

Pour la troisième année consécutive, les Eskimos d'Edmonton (Alberta) ont remporté la coupe Grey 1980 de la Ligue nationale de football en battant les Tiger-Cats d'Hamilton (Ontario) par 48 à 10. Le match a eu lieu le 23 novembre à Toronto en présence de 54 649 spectateurs.

Un livre sur Terry Fox sortira le mois prochain. Publié par une maison d'édition de Toronto, General Publishing Co. Ltd., le livre contiendra des photos du marathon et une biographie de Terry Fox. Âgé de 22 ans, Terry Fox avait parcouru plus de 5 000 kilomètres à pied lorsqu'il dut abandonner, les médecins ayant découvert que le cancer qui lui avait coûté une jambe avait atteint les poumons. Terry a déjà recueilli \$15 millions pour la recherche sur le cancer. Les auteurs du livre, Gail Harvey et Jeremy Brown, ont abandonné les profits sur le livre qui leur reviendraient pour les donner à la Société canadienne du cancer.

La Société pour l'expansion des exportations (SEE) a annoncé la conclusion d'un accord de financement de US \$6,1 millions en vue d'appuyer la vente, à Fisco-Fuerza Aérea de Chile (corps d'aviation chilien), d'un *Buffalo DHC-5D* et de pièces de rechange connexes par The de Havilland Aircraft of Canada Limited, de Downsview (Ontario). Cette vente engendrera 209 années-personne au Canada.

Hebdo Canada est publié par la Direction des programmes d'information à l'étranger, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à la rédactrice en chef, Prisca Nicolas.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Alguns artigos desta publicação são também editados em português sob o título Notícias do Canadá.